



hoc ■ opus  
une autre relation au droit

POUR ALLER AU-DELÀ  
DU SIMPLE COURTAGE JURIDIQUE

## POURQUOI FAIRE APPEL À NOS SERVICES ?

### ■ CHOIX

Hoc Opus propose des solutions sur mesure, notamment la constitution de panels comprenant des professionnels du droit qui correspondent parfaitement aux besoins préalablement identifiés avec ses clients.

### ■ NEUTRALITÉ

Hoc Opus n'a aucun intérêt financier ou commercial avec les professionnels du droit référencés. Pour chaque mission, seule la qualité et la pertinence des offres permettront d'identifier les profils qui figureront dans les panels proposés aux clients.

### ■ RATIONALISATION

Hoc Opus bénéficie non seulement du confort qu'apporte un réseau constitué années après années mais également des bienfaits de la mise en concurrence et de l'effet de volume. Hoc Opus est ainsi en mesure de proposer des solutions haut de gamme à des prix raisonnables.

### ■ EXIGENCE

Hoc Opus a élaboré un processus de référencement rigoureux des professionnels du droit. Pour chaque mission, une présélection indispensable est réalisée afin d'atteindre le niveau d'exigence recherché par Hoc Opus avant l'étape ultime et majeure qu'est la constitution du panel.

### ■ GAIN DE TEMPS

Hoc Opus prend le relais. Il n'est plus nécessaire pour nos clients de perdre leur temps dans des « beauty contests » ou à rechercher la perle rare en activant leur propre réseau.

### ■ TRANQUILLITÉ

Hoc Opus permet à ses clients de privilégier une relation avec les professionnels du droit basée sur le conseil juridique *stricto sensu*.

## À QUI S'ADRESSE NOTRE OFFRE ?

- ENTREPRISES BASÉES EN FRANCE OU À L'ÉTRANGER (GROUPES, MULTINATIONALES, PME/TPE),
- ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET COLLECTIVITÉS,
- ORGANISATIONS ET ASSOCIATIONS,
- INTERPROFESSIONS ET SYNDICATS.



## QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE HOC OPUS ?

### ■ UNE VEILLE CONSTANTE

Nous assurons une veille du marché des avocats et autres prestataires juridiques, de l'évolution du prix des honoraires et des modifications des règles applicables à chaque corps de métiers.

### ■ UN RÉFÉRENCIEMENT RIGOUREUX

- Nous effectuons un entretien avec tous les professionnels du droit qui composent nos panels.
- Nous constituons un dossier administratif pour chaque professionnel du droit.
- Nous vérifions les expériences et références commerciales.
- Pour nombre de ces professionnels du droit, un ou plusieurs membres de Hoc Opus ont pu s'assurer de leur fiabilité à l'occasion de précédentes expériences professionnelles.

### ■ UNE PRÉSÉLECTION INDISPENSABLE

Nous évaluons, pour chaque mission et avant toute constitution de panel, la disponibilité *réelle* du professionnel du droit, l'intérêt *certain* qu'il peut avoir pour la mission, les moyens à sa disposition pour répondre aux besoins du client, etc.

### ■ UNE CONSTITUTION RAPIDE DE PANEL

Nous réalisons des panels au cas par cas sur la base de critères de différentes natures élaborés en collaboration avec le client : critères techniques, géographiques, logistique, ... Nous vous présentons ensuite en moyenne trois profils de professionnels du droit dans les meilleurs délais.

### ■ UNE SOLUTION SUR MESURE

Nous prenons en considération non seulement les besoins du client mais également sa culture d'entreprise, le contexte de travail du point de vue matériel et humain, les particularités de son secteur d'activités... et ce afin de lui proposer la solution la plus en adéquation avec ses besoins.

# QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS PAR HOC OPUS ?



## VOUS ÊTES IMPLANTÉ EN FRANCE

- Constitution de panel en réponse à un besoin soit ponctuel (ex : remplacement de congé maternité), soit transitoire (ex : surcharge temporaire d'activité liée à une période de croissance externe) ou même récurrent (ex : surveillance et gestion d'un portefeuille de marques).
- Mise en relation avec des professionnels du droit à l'étranger (ex : création de filiales).
- Optimisation et rationalisation d'un réseau de professionnels du droit déjà existant auprès de votre structure (ex : renégociation des honoraires).
- Assistance à la gestion des relations avec les professionnels du droit (ex : modèle de convention d'honoraires, procédures internes).
- Formation sur le thème « Comment gérer et optimiser ses relations avec les conseils externes ? » (ex : formation pour les juristes juniors).



## VOUS ÊTES IMPLANTÉ HORS DE FRANCE

- Constitution de panel en réponse à un besoin d'implantation en France (ex : création d'une filiale, optimisation fiscale, traduction juridique de documents officiels, protection d'une marque).
- Suivi de la qualité du service rendu par un professionnel du droit en France (ex : contrôle du respect du cahier des charges déterminé en amont).
- Création d'outils contractuels (ex : convention d'honoraires de droit français).
- Assistance dans vos projets d'internalisation de la fonction juridique.



## VOUS ÊTES CRÉATEUR D'ENTREPRISE

- Mise en relation avec des professionnels du droit spécialisés dans la création d'entreprise.
- Assistance dans la gestion de vos relations contractuelles, administratives ou comptables avec les professionnels du droit
- Audit juridique et conseils en organisation juridique
- Formations relatives au choix et à la gestion de son prestataire juridique (module de formation 1 « Comment sélectionner son prestataire juridique? », module de formation 2 « La gestion au quotidien de la relation entre client et prestataire juridique »).



## QUI VA RÉALISER LES PRESTATIONS DE CONSEILS JURIDIQUES ?

Hoc Opus propose à ses clients les services de professionnels du droit quels que soient le secteur d'activité, le niveau d'expérience, le degré de spécialisation exigés par le client. Ces professionnels du droit ont œuvré pour la plupart au sein de différents cabinets de renommée nationale et/ou internationale avant de rejoindre des structures à taille humaine :

- avocats généralistes du droit des affaires,
- avocats spécialisés,
- avocats localisés à Paris et en province,
- avocats localisés à l'étranger,
- avocats anciens juristes d'entreprises ou directeurs juridiques,
- conseils en propriété intellectuelle,
- correspondants CNIL externe,
- notaires,
- huissiers de justice,
- traducteurs juridiques,
- assistantes juridiques indépendantes,
- médiateurs,
- experts (arbitrage).

Notre réseau n'est pas fermé. Nous recevons régulièrement des offres de services que nous examinons scrupuleusement. Nous sommes par ailleurs disposés à chercher pour nos clients un professionnel du droit dans un domaine rare ou nouveau.

hoc ■ opus  
une autre relation au droit

VIRGINIE VIOLA  
ANCIEN RESPONSABLE DE SERVICE JURIDIQUE GROUPE AREVA  
ASSOCIÉE FONDATEUR DE HOC OPUS

+ 33 (6) 58 92 31 07  
virginie.viola@hoc-opus.com  
www.hoc-opus.com

SIREN : 530 091 534